

# Accessoires et périphériques

La CFE CGC a interpellé la direction concernant la demande de **sac à dos à roulette pour PC**, car le processus ne respectait pas les règles nationales sur ce sujet.

Si vous faites votre demande à travers une DMI (DOC) ou à travers le workflow (OC), il est indiqué : **sur certificat médical**.

**Ne tenez pas compte de cette information** et faites quand même votre demande si vous le souhaitez bien sûr. Un délai de livraison sera probablement à observer en fonction des stocks.

Si vous recevez un refus, n'hésitez pas en retour de me le faire savoir svp à : [jeanmarc.dartagnan@orange.com](mailto:jeanmarc.dartagnan@orange.com)

Vous pouvez aussi commander par exemple un filtre pour votre PC (pour une meilleure confidentialité) ou autres besoins.

## ■ Réponse de la Direction le 29 juin

Bonjour,

Nous allons harmoniser le processus pour les sacs à dos a roulette pour PC.

## ■ Mail envoyé à la direction le 27 juin

Bonjour,

J'ai l'impression que la DOAG fait ses règles dans son coin.

Je rappelle qu'au sein de la DOAG vous avez des salariés faisant partie d'Orange SA (DOC) et des salariés faisant parte d'Orange Caraïbe (UES).

À aucun moment, **il n'est écrit que pour un sac à dos avec roulette pour PC il faut un certificat médical**. Quand c'est le cas, dans la DMI c'est écrit. Plusieurs salariés en métropole ont commandé celui-ci sans certificat médical donc moi-même.

De ce fait, je sollicite à nouveau les salariés, afin qu'ils refassent leurs demandes pour le sac à dos à roulette pour PC. Si un **refus devait être constaté à nouveau**, nous serions **dans l'obligation d'interpeller la national**.

Dans l'attente de vous lire.

**Merci encore pour votre confiance ! Nous travaillerons dur pour en être dignes.**

**N'hésitez pas de contacter vos élus, ainsi que vos représentants locaux pour de plus amples informations.**

